

Clôture de
notre



RAPPORT ANNUEL

2025•2026



CENTRE
l'Entre-Toit

Ressource intermédiaire en psychiatrie légale
et réduction des méfaits.



Sommaire

Mot du président	3
Mot des résidents	4
La mission	7
Conseil d'administration	7
Comité de gestion	7
Rapport de la direction	8
Points de services en psychiatrie légale	8
Point de services Saint-Jacques	8
Point de services Léger.....	11
Point de services Saint-Jérôme.....	14
Point de services en psychiatrie et toxicomanie active	16
Point de services Agnès.....	16
Statistiques du suivi communautaire	18
Accompagnement en détention	20
Informations et statistiques concernant les Ressources Humaines	21
Dotation et rétention.....	21
Relations de travail.....	22
Formation.....	23
Santé et sécurité au travail	23
Évènement spécial	24
Diverses implications	26
Formation/accompagnement et autres ressources	26
Partenaires	27
Objectifs et orientations pour l'année à venir	28

Mot du président

Au nom du conseil d'administration, c'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2025-2026 de l'Entretroit, une année marquée à la fois par des défis et des avancées significatifs.

Dès le début de l'exercice, l'entrée en vigueur de la convention collective a constitué un moment déterminant pour notre organisation. Nous saluons l'engagement de toutes les parties qui ont contribué à l'aboutissement de cette démarche.

Par ailleurs, la fin de l'entente nationale de l'Association des ressources intermédiaires en hébergement du Québec (ARIHQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux crée un contexte d'incertitude auquel nous devons nous adapter. À ce jour, nous demeurons en attente des résultats des négociations qui auront certainement des impacts importants sur notre avenir.

L'année a également été marquée par des contraintes budgétaires du gouvernement, notamment celles provenant du ministère de la Sécurité publique. Ces coupures nous rappellent plus que jamais l'importance d'une gestion rigoureuse et d'une capacité constante d'ajustement afin de préserver les services de l'Entretroit.

Dans cette perspective, nous avons amorcé une réflexion stratégique sur nos besoins en matière d'infrastructures immobilières. Le point de services Agnès, en particulier, a fait l'objet d'une attention soutenue afin d'assurer le maintien des espaces adaptés, sécuritaires et favorables au bien-être des personnes qui y résident.

Malgré ces enjeux, l'Entretroit a continué en 2025-2026 de faire rayonner son expertise. Par le biais de diverses activités, collaborations et implications locales et nationales, l'année qui s'achève nous a vus consolider notre rôle d'acteur engagé, innovant et reconnu dans le domaine de la psychiatrie légale.

Enfin, je tiens à souligner, au nom du conseil d'administration, l'apport inestimable de nos employés. Leur professionnalisme, leur engagement et leur humanité permettent à l'Entretroit de réaliser sa mission. Jour après jour, ils contribuent à faire une réelle différence dans la vie des personnes que nous soutenons.

Le président du conseil d'administration

Jocelin Lecomte



Mot des résidents

« J'aime tout à la ressource : le personnel, le bâtiment, ma chambre et le fait qu'on respecte mes besoins. »

H.L., Centre l'Entre-Toit, point de services Léger

« J'aime tout ici et surtout la nourriture de Guirlène ! »

J.L., Centre l'Entre-Toit, point de services Léger

« J'aime beaucoup avoir mon espace à moi, et les repas sont délicieux. »

D.L., Centre l'Entre-Toit, point de services Léger

Je suis originaire d'Ukraine, j'ai fui mon pays d'origine en raison de la guerre. Je suis allé vivre en France quand j'ai quitté mon pays en 2019, j'y suis resté jusqu'en 2022. J'ai immigré au Canada en 2022. J'ai d'abord été pris en charge par des ressources pour migrants en situation irrégulière avant d'aller habiter en appartement. J'ai toujours été déterminé à travailler depuis mon arrivée au pays, cependant, j'ai perdu mon emploi en 2023, je me retrouvais à la rue à ce moment. Je subvenais à mes besoins en fréquentant le Refuge des Jeunes et les autres organismes pour les personnes en situation d'itinérance. Ma situation d'itinérance me causait beaucoup de détresse, je suis allé chercher de l'aide et j'ai été pris en charge au CHUM afin de me stabiliser sur le plan mental.

J'ai intégré la ressource en août 2025 et depuis mon intégration, j'ai entrepris de superbes démarches de réinsertion sociale de façon autonome. Avec l'aide des intervenants de la Maison Agnès, en collaboration avec mon équipe au CHUM, j'ai pu compléter des démarches complexes, tel qu'aller par moi-même à l'ambassade ukrainienne à Ottawa pour obtenir un nouveau passeport ukrainien que j'avais perdu avec toutes mes autres preuves de statut durant ma période d'itinérance. Je m'implique dans toutes les démarches me concernant. J'ai pris en charge moi-même mes démarches pour obtenir une nouvelle carte RAMQ et faire une nouvelle demande pour tous mes papiers d'immigration et j'ai pu réguler ma situation.



« On est tranquille, c'est un endroit propre, on mange bien et on est respecté. »

A.T., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jacques

« J'apprécie beaucoup les intervenantes ici, elles sont gentilles. »

A.A., Centre l'Entre-Toit, point de services Léger

Je suis content d'avoir un endroit pour moi à l'Entre-Toit, et la stabilité que ça m'offre me permet de pouvoir avancer et ne plus être stressé autant que je l'ai déjà été. Avoir une chambre à moi complètement et des repas quotidiens me permettent de me concentrer entièrement sur mes démarches de réinsertion sociale que je veux entreprendre en employabilité, maintenant que j'ai réglé pour l'immigration. Je suis très motivé à retourner sur le marché du travail et je fournis des efforts considérables afin d'améliorer mon français tous les jours. Malgré la barrière de langue présente, je fournis des efforts afin de comprendre ce m'est dit, et je fais mon possible pour reformuler mes phrases afin que les autres me comprennent aussi. Mon intervenante me traduit parfois ce qu'elle veut me dire en Ukrainien quand elle voit que je ne comprends pas, mais jamais sans me montrer comment ça se dit en français aussi. Je suis content et valorisé dans ma ressource, l'équipe me dit que j'ai beaucoup de volonté de motivation et un niveau d'autonomie inspirant. Mes efforts sont récompensés par de beaux accomplissements mais aussi par de belles attentions de l'équipe de la ressource pour m'encourager à poursuivre mes efforts, j'ai reçu une belle paire de soulier à la fin du mois de mars dernier et quelques cartes cadeau dans la dernière année et ça me fait beaucoup plaisir.

A.O., Centre l'Entre-Toit, point de services Agnès

« J'aime bcp les intervenantes ici, elles sont gentilles, elles sont comme mes jeunes sœurs et je les apprécie beaucoup. Je les remercie d'être dans ma vie. »

A.G., Centre l'Entre-Toit, point de services Léger



Mot des résidents (suite)

C'est bon ce que vous faites. Moi je veux dire merci, vous m'avez toujours aidé à faire le lien avec les bonnes personnes même quand je n'étais pas en séjour à la ressource, ça fait presque dix ans qu'on se connaît. Ça me fait plaisir de vous dire comment ça m'aide la Maison Agnès et vous partager un petit bout de mon histoire surtout la dernière année.

J'ai été arrêtée moi au mois de juin 2025, je devais aller en prison, l'équipe à la Maison Agnès m'ont aidé beaucoup. Je ne savais pas qu'on pouvait changer une décision comme ça ni ce que c'était une mesure de justice alternative, je ne savais pas non plus que je pouvais porter plainte contre mon agresseur si j'avais moi-même commis un crime au moment où j'ai été sauvagement battue en fait une crise de cœur le lendemain de ces événements traumatisants.

Ma sentence a été convertie en travaux communautaires, j'ai fait beaucoup de cartes de souhaits qui ont été offertes à beaucoup de gens dans la maison, les gens dans mes suivis, la Cour Municipale, les gens ailleurs à l'Entre-toit et les partenaires, tous mes rendez-vous pour régler mes problèmes de santé que j'ai longtemps négligés comptent maintenant pour des heures dans ma sentence, j'ai aussi fait de petits travaux d'entretien dans la ressource.

L'équipe m'a beaucoup aidé, ils ont pris des photos de mes blessures pour que ça me serve de preuves à la cour et pour m'aider à faire ma plainte, ils sont restés avec moi pour me rassurer pour ma déclaration à la police, j'avais peur que la police m'emmenne directement en prison, mais ce n'est pas arrivé, j'ai plutôt eu de l'aide pour signer tous les papiers, j'ai été mise en lien avec le CAVAC qui m'a offert plusieurs services. La prise en charge par PAJSM a été faite avec mon implication et je fais maintenant mon suivi comme il faut, pour ne pas aller en prison.

« J'aime beaucoup la nourriture et la propreté à L'Entre-Toit. »

S.C., Centre l'Entre-Toit, point de services Léger

« J'adore la nourriture de Guirlène et le personnel est très gentil. »

P. S., Centre l'Entre-Toit, point de services Léger

« Je me sens en sécurité ici, il y a toujours quelqu'un de présent si j'ai besoin de quelque chose. »

N.L., Centre l'Entre-Toit, point de services Léger

J'ai beaucoup de problèmes de santé physique, l'équipe m'aide beaucoup pour ça, c'est difficile pour moi de bien expliquer tous les bobos que je peux avoir, aussi d'être présente à tous les rendez-vous, mais avec mon intervenante, je suis capable, elle m'aide quand je suis découragée mais aussi pour que je puisse avoir un soulagement aux douleurs que je ressens, que je puisse être couverte pour des choses qui me sont refusées initialement, des fois on ne me croit pas que je suis malade à mon suivi au CLSC, mais l'équipe à la Maison Agnès me croit et viennent avec moi pour expliquer ça. On a fait tout ce qui faut pour mon transport adapté et je viens d'être acceptée, j'attends juste ma carte, ça va beaucoup m'aider pour les jours où j'ai trop mal pour aller à mes rendez-vous.

J'ai fait 2 surdoses dans la dernière année, l'équipe m'a sauvé la vie, je ne serais plus là si l'intervenante n'avait pas fait ses tournées. Depuis j'ai beaucoup diminué ma consommation pour régler mes problèmes de santé et je suis contente, à ma prochaine date de cour au mois de juin, je vais commencer des groupes pour les femmes cleptomanes, ça va me permettre de compléter les heures restantes à ma sentence.

Je veux aller vivre en CHSLD quand je vais quitter la Maison Agnès, en attendant à la Maison Agnès on m'aide à faire comprendre cette décision à mon équipe traitante, même si je ne suis pas encore assez vieille et qu'il y a encore du monde qui me disent que je ne suis pas malade, je vais bientôt avoir besoin d'un milieu où les soins viennent à moi plutôt que le contraire et avec tout ce qui est fait avec moi, j'aurai beaucoup plus de preuves pour montrer que c'est de ça que j'ai besoin.

J.O., Centre l'Entre-Toit, point de services Agnès

« J'aime que les intervenants m'aident beaucoup dans la vie, j'aime tout le monde ici. »

K.S., Centre l'Entre-Toit, point de services Léger

Mot des résidents (suite)

Je suis à la Maison Agnès depuis près que 3 ans, ce que j'aime le plus c'est que les soins de santé sont proches, on m'offre de l'aide et m'accompagne pour mon médecin de famille que je n'avais pas avant de rester ici, on m'a beaucoup aidé pour ça et pour faire couvrir des choses qui étaient refusées par la RAMQ. Également depuis que je suis à la Maison Agnès, je sens que j'ai plus de contrôle sur ma consommation, un sujet qui peut être abordé sans avoir peur d'être jugée ou pénalisée. Je suis plus consciente des impacts et des risques que peuvent emmener ma consommation. L'équipe m'aide à prendre les meilleures décisions pour moi-même en ayant reçu toute l'information pertinente. Les ateliers toxico offrent une occasion de renseigner les gens sur les mauvaises drogues, les risques de surdoses, les moyens pour tester les drogues, parler des expériences vécues, c'est quelque chose que j'aime. Ça me valorise d'être présidente du comité des résidents, c'est plaisant un milieu qui donne une importance à l'opinion de ses usagers. Dans les derniers mois on a installé des boîtes Consignation pour les canettes dans la ressource et l'argent récolté avec ça va directement au comité des résidents pour nous permettre d'acheter ce qu'on veut pour la tenue de notre réunion, nous voulons acheter de la pizza avec ça, ça augmentera la participation et les idées données. Sinon j'aime beaucoup le parc en face ça permet de socialiser, prendre de l'air frais. On est en sécurité à la Maison Agnès et les gens sont gentils.

S.P., Centre l'Entre-Toit, point de services Agnès

Depuis que j'ai introduit L'Entre-Toit, (j'étais hospitalisée auparavant), ils m'ont reçu avec amour et ils m'ont aidée à me prendre en mains. Ils m'ont hébergée, nourrie et accueillie avec respect. J'ai cessé de me droguer et j'ai pris ma santé au sérieux. J'ai appris l'entraide, l'amitié et le contrôle de ma vie. Ils m'ont ouvert des portes vers un monde extraordinaire, l'amour, l'entraide et le succès. Des gens (intervenantes) très professionnelles, polies, ingénieuses, ce qui m'a montré le chemin du bonheur. J'ai commencé à faire des activités de groupe et des meetings ; à garder ma chambre propre ; puis, j'ai pris un logement (appartement supervisé) avant de me prendre au sérieux et c'est un succès. J'ai vécu plusieurs moments heureux avec les autres résidents et je me suis épanouie. J'ai rattrapé mon passé et vu un avenir meilleur, plus responsable, plus difficile, mais gratifiant. Je suis devenue quelqu'un de respecté, d'admiré, compris et complet, soit d'intègre. J'ai découvert le chemin de l'autonomie, le droit chemin, le plus dur, mais il le fallait. Je ne suis pas un bébé et plus une mademoiselle ; je suis devenue responsable, donc plus de fun (sérieux).

Je remercie les employés et les résidents de m'appuyer dans mon cheminement vers la liberté.

F.L., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jérôme

Je suis un homme de 52 ans, qui a connu l'itinérance et la consommation de drogues. L'Entre-Toit m'a donné un toit et la possibilité de manger au moins trois fois par jour, et surtout de ne plus m'inquiéter pour cela. Aussi, je peux penser à mon projet de rétablissement, soit avoir mon logement, de nouveau avoir un chien et continuer ma petite routine de vie. Je voudrais avoir la paix en me tenant loin du milieu criminel.

S.L., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jérôme

« C'est mieux que l'hôpital, je suis plus libre. »

A.C., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jacques

« Les intervenants sont gentils et m'aident beaucoup pour la réinsertion. »

M.K., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jacques

« J'aime ici car avec les intervenants, j'apprends à gérer un budget et faire mon ménage comme il faut, pour me préparer en appartement. »

M.L., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jacques

« J'ai une chambre tout seul avec Wifi, on est libre et les intervenants sont aidants pour mon autonomie. »

P.B., Centre l'Entre-Toit, point de services Saint-Jacques

Mission

Établir et administrer des lieux d'hébergement transitoires propres à favoriser la stabilisation et la réinsertion sociale pour des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, dont la toxicomanie, pouvant s'accompagner de démêlés judiciaires.

Faire le suivi dans la communauté des personnes ayant des problèmes de santé mentale et des démêlés avec la justice et qui relèvent des services correctionnels du Québec.

Offrir des services de réadaptation visant la réinsertion sociale et le rétablissement des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale pouvant s'accompagner de démêlés judiciaires.



Conseil d'administration

Le conseil d'administration du Centre l'Entre-Toit, au 31 mars 2026, était composé des personnes bénévoles suivantes :

M^e Jocelin Lecomte, président

Monsieur Guy Lacroix, vice-président

M^e Sara Fillion, trésorière

D^r Louis Bérard, secrétaire

Madame Christine Genest, administratrice

Monsieur Michael Arruda, administrateur

M^e Sabine Uwitonze, administratrice

Deux sièges vacants en date du 31 mars 2026

Durant l'année 2025-2026, il s'est tenu quatre réunions régulières et deux extraordinaires du conseil d'administration ainsi qu'une assemblée générale annuelle. De plus, une rencontre de réflexion sur les améliorations locatives a été tenue.



Comité de gestion

Véronique Lejour, directrice générale

Jacqueline Prince, directrice administrative

Sarah Lavoie, directrice clinique

Justine Marchand, responsable des ressources humaines

Louise Nadeau, responsable des cuisines et de l'approvisionnement

Kevin Laterreur, responsable de l'entretien et des bâtiments

Mario Noël, coordonnateur du point de services Agnès

Jo-Anne Bellefleur, coordonnatrice du point de services Saint-Jérôme

Rachid Belkacemi, coordonnateur du point de services Saint-Jacques

Jeanne Madore, coordonnatrice du point de services Léger

Marie-Nika Félizaire, coordonnatrice du suivi communautaire

Rapport de la direction

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons ce rapport annuel 2025-2026, reflet d'une année porteuse de changements et de mobilisation.

Cette année marque la clôture de notre 40^e anniversaire, un jalon qui nous rappelle le chemin parcouru et la force de notre mission. Elle s'est ouverte sous le signe du dialogue et du renouveau avec la signature de la convention collective, une étape déterminante qui a consolidé nos relations de travail et renforcé notre capacité à avancer ensemble. La mise en place d'une Journée des employés et de nos comités de relations de travail a permis de renforcer nos collaborations.

Le début de l'année nous a aussi placés devant des défis majeurs : la fin de notre entente nationale concernant les ressources intermédiaires et la négociation en cours entre notre association et le ministère ont entraîné un gel financier, sans parler de la coupure au niveau de notre entente concernant

le suivi communautaire avec la Sécurité publique. Dans ce contexte exigeant, nous avons choisi d'agir avec lucidité et solidarité, de protéger l'essentiel, de maintenir et d'améliorer la qualité de nos services et de continuer de faire rayonner notre expertise grâce à de nombreuses activités intersectorielles.

Rien de tout cela ne serait possible sans la collaboration incomparable de nos partenaires contractuels et financiers avec qui nous avons su bâtir et maintenir des relations de confiance. Nous saluons également le dévouement de nos employés dont le professionnalisme, l'engagement et l'humanisme font la différence chaque jour. Enfin, nous remercions les membres de notre conseil d'administration pour leur investissement et leur leadership : votre soutien confirme notre capacité à traverser les périodes plus difficiles et à œuvrer, ensemble, au développement du Centre l'Entre-Toit.

Points de services en psychiatrie légale

★ ★ ★ POINT DE SERVICES SAINT-JACQUES

En entente de services avec le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, le point de services Saint-Jacques a une **capacité d'accueil de 32 résidents**, en foyer de groupe, provenant du réseau de la psychiatrie légale sur le territoire de l'île de Montréal.

Ainsi, notre clientèle est composée principalement de personnes adultes présentant un trouble de santé mentale sévère et persistant et qui sont assujetties à une mesure légale soit de non-responsabilité criminelle, d'ordonnance de traitement et d'hébergement ou encore, sous sentence correctionnelle provinciale (probation, sursis ou libération correctionnelle). Dans ce cas, quelques places sont réservées à l'hébergement de cette clientèle provenant de la Sécurité publique.

Cette entente entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Sécurité publique prévoit que nous gardions autant que possible un lit vacant pour la clientèle en provenance de la détention.

Statut légaux

La très grande proportion de la clientèle est sous mandat de la commission d'examen des troubles mentaux pour non-responsabilité criminelle.

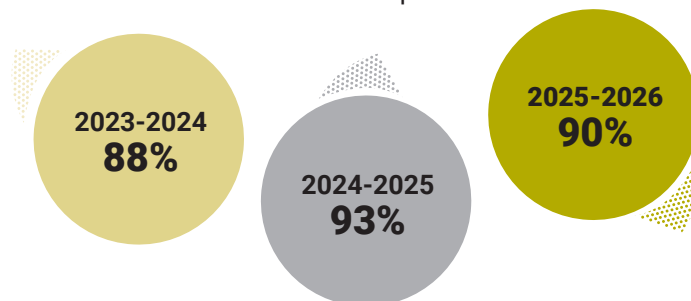
Depuis deux ans, nous pouvons remarquer un maintien de la proportion (10%) de personnes sans charge, ni mandat légal, qui au courant de l'année étaient en attente d'un autre hébergement ou encore doivent poursuivre un certain cheminement et demeurent sur une base volontaire.

Notons que le taux de référencement effectué par les services correctionnels (9%) a augmenté comparativement à l'année dernière (5%). Ce chiffre ne tient pas compte du référencement qui a eu lieu, mais qui ne s'est pas concrétisé en une intégration.

Mesure légale	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	74%	77,5%	73%
Ordonnance de traitements et d'hébergement	7%	7,5%	11%
Mesure correctionnelle	9%	5%	11%
Sans charge ni mandat	10%	10%	6%

Taux d'occupation annuel

Le taux d'occupation annuel a diminué en comparaison de celui de l'année précédente. Ceci signifie que, quotidiennement, l'ensemble des lits ont été moins occupés.



Nombre total résidents desservis

Cette année, une légère augmentation de la clientèle desservie est observée malgré un taux d'occupation plus faible. Ceci est directement lié au nombre de départs et d'arrivées.



Nombre d'arrivées et de départs

Le nombre de départs a augmenté comparativement à l'année dernière alors que le nombre d'arrivées a diminué. Ceci exerce une influence directe sur le taux d'occupation et le nombre de résidents desservis.



Orientation des départs

Cette année **14 départs** ont été enregistrés au point de services Saint-Jacques:

- 4** départs orientés vers des milieux de vie nécessitant moins d'encadrement
 - 3 résidents ont quitté notre ressource pour un appartement supervisé
 - 1 pour un appartement autonome.
- 4** tentatives de séjour où la marche était trop haute
- 5** fins de séjour dues à des comportements ramenant le résident à milieu plus encadrant
- 1** départ en vue de répondre à un autre besoin

*** N.B Il est important de ne pas interpréter ces données en termes de succès ou d'échec du séjour puisque chaque situation est multifactorielle ***

Durée des séjours



	Au 31 mars 2026	Au 31 mars 2025
Résidents ont moins d'un an de séjour	9	10
Résidents ont entre 1 ans et 3 ans de séjour	12	14
Résidents ont entre 3 ans et 5 ans de séjour	4	4
Résidents ont plus de 5 ans	3	3
Total	28 résidents hébergés	31 résidents hébergés

Hôpitaux référents

La proportion de la clientèle provenant des divers établissements de santé est relativement stable d'année en année. La clientèle est en grande majorité suivie par les trois Instituts de l'île de Montréal. Cependant, cette année, nous constatons une augmentation de la clientèle suivie par l'Institut Douglas et une diminution de la clientèle suivie par l'institut Philippe-Pinel.

Nom des établissements	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel	28.5%	40%	47%
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	12	20%	19%
Institut universitaire en santé mentale Douglas	28,5 %	17,5%	19%
Hôpital Sacré-Cœur ou PAP	10%	12,5%	6%
Hôpital général juif	2%	2,5%	3%
CHUM	12%		2%
Jean-Talon et Fleury	5%	5%	3%
CUSM	2%	2,5%	2%

Activités offertes aux résidents

Ateliers structurés

- Scénarios sociaux
- Méditation
- Mobilisation
- Musico-thérapie
- Discussion et communication
- Perspective d'avenir
- Préparation à la vie en appartement
- Gestion des émotions
- Atelier toxico
- Hygiène de vie
- Comité des résidents

Activités ludiques au sein de la ressource

- Bingo
- Babyfoot
- Quoi de neuf
- Cartes
- Arts
- Musique



Activités spéciales

- Soulignement des fêtes (Pâques, Halloween, Noël)
- Cabane à sucre
- Épluchette de blé d'Inde



Nombre de repas offerts

Malgré l'offre de services de trois repas et de deux collations par jour, plusieurs de nos résidents participent à des activités extérieures, ce qui réduit le nombre de présence aux repas durant la journée.

Ainsi, le nombre de repas complets servis (dîner-souper) incluant soupe, repas et dessert s'est élevé à **9 349**.

Amélioration du milieu de vie

Au quotidien, nous veillons avec rigueur à répondre aux besoins d'entretien et de réparation afin d'assurer des milieux de vie sécuritaires et bien tenus. Plusieurs fenêtres des chambres des résidents ont nécessité une réparation de leur mécanisme et de nombreux meubles ont dû être remplacés. Cette année, nous avons aussi entamé des démarches en vue d'acquiescer une génératrice pour renforcer notre capacité à maintenir les services essentiels lors de pannes de courant. De plus, nos systèmes téléphoniques commençant à être désuets, nous avons amorcé un remplacement de nos appareils par un système plus à jour d'un point de vue technologique.

Enfin, nous avons réaménagé l'atrium, un espace commun particulièrement apprécié des résidents, afin de le rendre plus convivial et confortable, et ainsi soutenir davantage la vie collective au sein de la ressource. D'ailleurs, la popularité de l'espace a augmenté depuis.



★ ★ ★ POINT DE SERVICES LÉGER

En entente de services avec le CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal ainsi que le CISSS Montérégie-Centre, le point de services Léger a une **capacité d'accueil de 32 résidents**, en foyer de groupe, provenant du réseau de la psychiatrie légale dont **27** étaient issus du territoire de l'**île de Montréal** et **5** de la **Montérégie-Centre**.

Il est à noter que l'entente avec la Montérégie Centre a finalement été renouvelée pour cinq places garanties jusqu'au 31 octobre 2026.

Ainsi, notre clientèle est composée principalement de personnes adultes présentant un trouble de santé mentale sévère et persistant et qui sont assujetties à une mesure légale soit de non-responsabilité criminelle ou d'ordonnance de traitement et d'hébergement.

Statut légaux

La très grande proportion de notre clientèle est sous mandat de la commission d'examen des troubles mentaux pour non-responsabilité criminelle, comparativement aux autres types de mesures légales.

Le tableau présente une forte proportion de personne sans charge ni mandat au niveau de la Montérégie-Centre, mais ceci doit être relativisé en fonction du nombre de personnes, ce qui représente 3 personnes puisque l'entente est de 5 places et au total nous avons desservi 6 personnes dans le cadre de cette entente durant l'année.

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

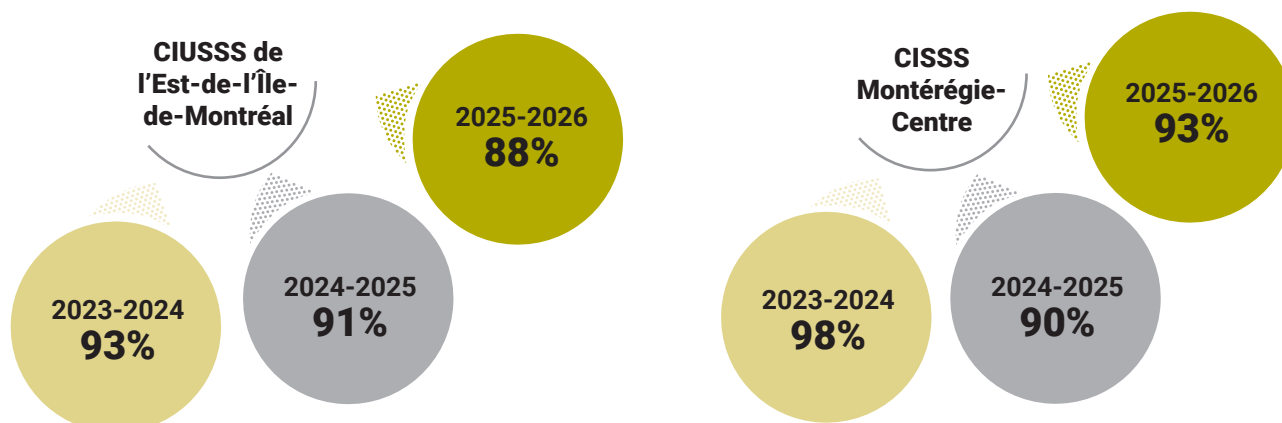
Mesure légale	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	81%	82%	79%
Ordonnance de traitements et d'hébergement	16%	11%	15%
Mesure correctionnelle	3%	2%	
Sans charge ni mandat		5%	6%

CISSS Montérégie-Centre

Mesure légale	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	50%	38%	66%
Ordonnance de traitements et d'hébergement		25%	17%
Mesure correctionnelle		12%	
Sans charge ni mandat	50%	25%	17%

Taux d'occupation annuel

Le taux d'occupation annuel a diminué du côté du CIUSSS de l'Est de Montréal alors qu'il a augmenté du côté de la Montérégie-Centre. Le taux d'occupation global des deux ententes est de 89%.





Nombre total résidents desservis



Nombre d'arrivées et de départs

Le nombre de départs a augmenté alors que le nombre de nouveaux résidents a diminué, ce qui explique un taux d'occupation plus faible.

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal



CISSS Montérégie-Centre



Orientation des départs

Cette année, **15 départs** ont été enregistrés au point de services Léger :

- 6** départs orientés vers des milieux de vie nécessitant moins d'encadrement :
 - 1 résident a quitté notre ressource pour un appartement supervisé,
 - 2 pour un appartement autonome
 - 3 pour des ressources nécessitant moins d'encadrement
- 6** tentatives de séjour où la marche était trop haute
- 3** fins de séjour dues à des comportements ramenant le résident à milieu plus encadrant

*** N.B Il est important de ne pas interpréter ces données en termes de succès ou d'échec du séjour puisque chaque situation est multifactorielle ***

Durée des séjours



	Au 31 mars 2026	Au 31 mars 2025
Résidents ont moins d'un an de séjour	10	10
Résidents ont entre 1 ans et 3 ans de séjour	7	8
Résidents ont entre 3 ans et 5 ans de séjour	5	4
Résidents ont plus de 5 ans	4	5
Total	26 résidents hébergés	27 résidents hébergés

Hôpitaux référents

La proportion de la clientèle provenant des divers établissements de santé est relativement stable d'année en année.

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Nom des établissements	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel	20%	29%	31%
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	31%	29%	27%
Institut universitaire en santé mentale Douglas		2,5%	4%
Hôpital Sacré-Cœur ou PAP	23%	18%	12,5%
Hôpital général juif			2,5%
CHUM	15%	11%	8%
Jean-Talon et Fleury	6%	8%	10%
CUSM			2,5%
Exception Charles-Lemoyne	3%	2,5%	2,5%

CISSS-Montérégie-Centre

Nom des établissements	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Charles-Lemoyne	83%	62,5%	50%
Haut-Richelieu	16%	37,5%	50%

Activités offertes aux résidents

Ateliers structurés

- Action
- « Calme-Toit »
- « Entre-Potes »
- Santé mentale
- Habiletés sociales
- Toxicologie
- Atelier sexe
- Ateliers sur divers thèmes d'intérêt (le sommeil, les antipsychotiques injectables, la clozapine, les équipes traitantes, journaling, les psychoses)
- Comité des résidents

Activités ludiques au sein de la ressource

- Jeux vidéo
- Jardinage
- Bingo
- Films
- Sport
- Marche
- Arts

Activités spéciales

- Soulignement des fêtes (Pâques, Halloween, Noël)
- Cabane à sucre
- Épluchette de blé d'Inde



Nombre de repas offerts

Malgré l'offre de services de 3 repas et de deux collations par jour, plusieurs de nos résidents participent à des activités extérieures, ce qui réduit le nombre de présences aux repas dans la journée.

Ainsi, le nombre de repas complets servis (dîner-souper) incluant soupe, repas et dessert s'est élevé à **11 386**

Amélioration du milieu de vie

Cette année, nous avons rénové les deux autres salles de bain qui présentaient des enjeux de santé et de sécurité à la suite d'accumulations d'eau sur le plancher à l'extérieur de la douche.

À la suite des nombreux bris survenus au cours de l'année, nous avons dû effectuer plusieurs remplacements et réparations tant dans les chambres, les espaces communs qu'à l'extérieur. Plusieurs meubles ont dû être remplacés.

Enfin, comme au point de services Saint-Jacques, nous avons amorcé la mise à niveau de notre système de téléphonie afin de passer à une solution de nouvelle génération, mieux adaptée à nos besoins technologiques.

★ ★ ★ POINT DE SERVICES SAINT-JÉRÔME

En entente de services avec le CISSS des Laurentides, le point de services Saint-Jérôme a une **capacité d'accueil de 10 résidents**, dont **9 en foyer de groupe** et **1 en appartement supervisé**, du réseau de la psychiatrie légale sur le territoire de l'île de Montréal.

Ainsi, notre clientèle est composée principalement de personnes adultes présentant un trouble de santé mentale sévère et persistant et qui sont assujetties à une mesure légale soit de non-responsabilité criminelle, d'ordonnance de traitement et d'hébergement.

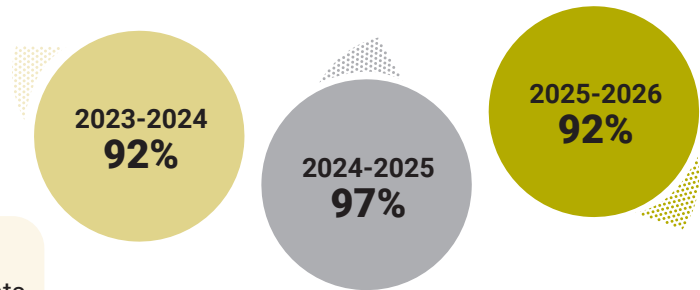
Statut légaux

La très grande proportion de la clientèle est sous mandat de la commission d'examen des troubles mentaux pour non-responsabilité criminelle, comparativement aux autres types de mesures légales.

Mesure légale	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	92%	90%	92%
Ordonnance de traitements et d'hébergement	8%	10%	8%
Mesure correctionnelle			
Sans charge ni mandat			

Taux d'occupation annuel

Le taux d'occupation annuel a diminué par rapport à l'année dernière.



Nombre total résidents desservis

L'augmentation du nombre de résidents desservis durant l'année est directement liée à l'augmentation du mouvement de la clientèle. Ceci explique aussi en partie la diminution du taux d'occupation puisqu'à chaque mouvement il y a un certain délai entre le départ d'un résident et l'arrivée d'un nouveau résident.



Nombre d'arrivées et de départs

Le nombre de départs ainsi que le nombre de nouveaux résidents ont augmenté.



Orientation des départs

Cette année, **15 départs** ont été enregistrés au point de services Saint-Jérôme

- 9** départs orientés vers des milieux de vie nécessitant moins d'encadrement :
 - 2 résidents pour des appartements
 - 3 résidents ont quitté notre ressource pour aller vivre en chambre,
 - 4 pour une autre ressource intermédiaire de type longue durée
- 6** tentatives de séjour où la marche était trop haute

*** N.B Il est important de ne pas interpréter ces données en termes de succès ou d'échec du séjour puisque chaque situation est multifactorielle ***

Durée des séjours

Au 31 mars 2026



- 8 résidents ont moins d'un an de séjour
- 1 résident ont entre 1 an à 3 ans de séjour
- 0 résident a plus de 3 ans de séjour

Hôpitaux référents

La proportion de la clientèle provenant des divers établissements de santé est relativement stable d'année en année.

Nom des établissements	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Saint-Jérôme	71%	87%	91%
Rivière-Rouge	29%	10,5%	9%
Saint-Eustache		2,5%	

Activités offertes aux résidents**Ateliers structurés**

- Comité des résidents
- Adhésion au traitement
- « Entendeurs de voix »
- « Autour du feu » groupe de discussion
- Sensibilisation à la diversité culturelle et sexuelle
- Divers ateliers sur la consommation
- Gestion des émotions
- Développement des habiletés sociales et relationnelles
- Ateliers d'introspection
- Mon plan de protection
- Sensibilisation à la sexualité
- Préparation à la vie en appartement, la stabilité résidentielle et la gestion financière
- Sensibilisation aux enjeux informatiques

Activités ludiques au sein de la ressource

- Café Bla-Bla
- Soirée cinéma
- Blitz entretien intérieur et nettoyage du terrain/ paysagement
- Bingo
- Feux extérieurs
- Jeux de société

**Activités spéciales**

- 2 concours culinaires étalés sur quelques semaines (duo intervenant et résident)
- Soulignement des fêtes (Pâques, Noël, Halloween)
- Cabane à sucre
- Épluchette de blé d'Inde

**Nombre de repas offerts**

Malgré l'offre de services de 3 repas et deux collations par jour. Plusieurs de nos résidents participent à des activités extérieures, ce qui réduit le nombre de présences aux repas dans la journée.

Ainsi, le nombre de repas complets servis (dîner-souper) incluant soupe, repas et dessert s'est élevé à **4 489**.

Amélioration du milieu de vie

Cette année, plusieurs améliorations concrètes ont été apportées au milieu de vie. La réfection du balcon de l'entrée principale a été complétée, ce qui sécurise l'accès au bâtiment et améliore l'accueil. Nous avons également remplacé plusieurs meubles destinés aux résidents. Enfin, le plancher du bureau des intervenants a été changé afin d'offrir un environnement de travail plus propre, sécuritaire et fonctionnel.



Point de services en psychiatrie et toxicomanie active

★ ★ ★ POINT DE SERVICES AGNÈS

En entente de services avec le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, le point de services Agnès a une capacité d'accueil de **16 résidents** en foyer de groupe du réseau de la psychiatrie et dépendance sur le territoire de l'île de Montréal.

Ainsi, notre clientèle est composée principalement de personnes adultes présentant un trouble de santé mentale sévère et persistant et des troubles d'utilisation de substances et de dépendance.

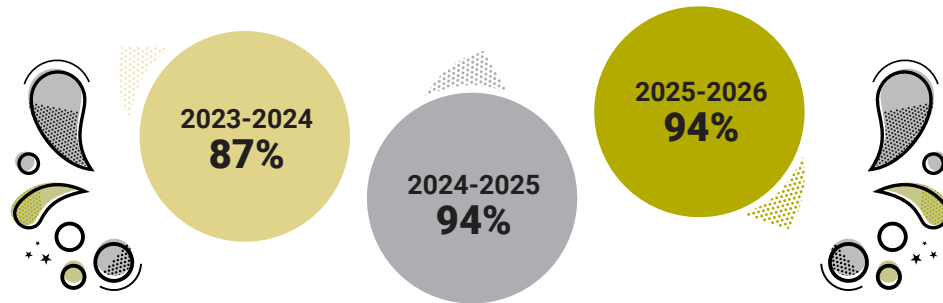
Statut légaux

Au point de services Agnès, une plus grande proportion de la clientèle est sans charge ni mandat légal ou encore est soumise à des mesures autres que celle de l'ordonnance de la commission d'examen des troubles mentaux. Ceci s'explique par le mandat de réduction des méfaits qui est confié à ce point de services.

Mesure légale	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Ordonnance de la commission d'examen (Non-responsabilité criminelle)	23%	17%	21%
Ordonnance de traitements et d'hébergement	22%	37%	30%
Mesure correctionnelle	3%	17%	
Sans charge ni mandat	45%	29%	49%

Taux d'occupation annuel

Le taux d'occupation annuel a été maintenu. Cette année, il s'agit du point de services où le taux d'occupation a été le plus élevé.



Nombre total résidents desservis

Le nombre de résidents desservis durant l'année a augmenté. Ceci signifie que nous avons eu un plus grand mouvement de la clientèle mais que le délai entre le départ d'un nouveau résident et l'arrivée d'un nouveau résident n'a pas été élevé.



Nombre d'arrivées et de départs

Le nombre de départs ainsi que le nombre de départs et d'arrivées a augmenté significativement cette année



Orientation des départs

Cette année, **15 départs** ont été enregistrés au point de services Agnès :

- 3** résidents ont été dirigés vers d'autres ressources dans la communauté
- 1** résident a été dirigé vers une unité de vie en santé mentale afin de mieux répondre à ses besoins.
- 1** résident réorienté vers la psychiatrie légale
- 1** résident réorienté vers une thérapie
- 6** résidents ont fait une tentative de séjour où la marche était trop haute
- 3** résidents ont vécu une fin de séjour due à des comportements ramenant le résident à milieu plus encadrant

*** N.B Il est important de ne pas interpréter ces données en termes de succès ou d'échec du séjour puisque chaque situation est multifactorielle ***

Durée des séjours

Au 31 mars 2026



- **9** résidents ont moins d'un an de séjour
- **5** résidents ont entre 1 an à 3 ans de séjour
- **1** résident ont de 3 ans à 5 ans de séjour
- **1** résident ont plus de 5 ans

Hôpitaux référents

Il est possible de remarquer une augmentation considérable de la clientèle en provenance du CHUM, ce qui représente une augmentation de 20% sur 2 ans.

Nom des établissements	2025-2026	2024-2025	2023-2024
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	3%	8 %	5%
Institut universitaire en santé mentale Douglas	36%	34%	51%
Hôpital Sacré-Cœur ou PAP	3%		3%
CHUM	39%	33%	19%
Hôpital général juif	3%		
Jean-Talon et Fleury	3%		6%
CUSM	3%	8%	5%
CLSC divers avec prépondérance CLSC Métro	10%	17%	11%

Activités offertes aux résidents

Ateliers structurés

- Toxicomanie (distribution du matériel de prévention, utilisation du matériel de prévention, sensibilisation aux surdoses)
- Gestion des émotions (anxiété et méditation)
- Nettoyage extérieur
- Avec agents sociaux communautaires (la cohabitation citoyenne)
- Cuisine
- Atelier sur le consentement
- Comité des résidents

Activités ludiques au sein de la ressource

- Bingo
- Arts
- Jeux de société

Activités spéciales

- Cabane à sucre
- Épluchette de blé d'Inde



Nombre de repas offerts

Malgré l'offre de services de 3 repas et de deux collations par jour. Plusieurs de nos résidents participent à des activités extérieures, ce qui réduit le nombre de présences aux repas dans la journée.

Ainsi, le nombre de repas complets servis (dîner-souper) incluant soupe, repas et dessert s'est élevé à **5 605**.

Amélioration du milieu de vie

Au point de services Agnès, nous avons dû effectuer d'importants travaux sur le drain principal. Ces interventions ont nécessité une excavation, le remplacement complet de la tuyauterie dans le sol, ainsi que la rénovation intégrale de la réserve de nourriture. Des travaux de finition sont prévus l'an prochain afin de rendre l'ensemble du sous-sol adapté et conforme.

Par ailleurs, plusieurs chambres ont été également rafraichies. Nous envisageons effectuer d'autres travaux l'année prochaine afin d'améliorer encore ce milieu de vie.

Statistiques du suivi communautaire

Pour une deuxième année consécutive, le suivi communautaire a été l'objet d'une révision de son entente de services prévue avec le ministère de la Sécurité publique du Québec. Ainsi, le nombre de clients desservis a été revu à la baisse passant de 84 à **70 clients** au niveau contractuel.

La clientèle qui est référée par le ministère de la Sécurité publique du Québec est assujettie à une mesure correctionnelle dans la communauté, soit de probation, de sursis ou de libération conditionnelle. De plus, conformément à notre mission, elle doit présenter des symptômes reliés à un trouble de santé mentale ou avoir un trouble de santé mentale diagnostiqué avec ou sans suivi. Ainsi, ce sont des agents de probation dans les divers bureaux qui effectuent l'évaluation du niveau de risque et de besoins et qui réfèrent par la suite la clientèle.

Le profil global de la clientèle desservie

La grande majorité de notre clientèle est suivie pour une mesure de probation.

2023-2024
106 clients
représentant
91%

2024-2025
120 clients
représentant
90%

2025-2026
126 clients
représentant
91%

Cependant, depuis trois ans, nous constatons une augmentation de clients sous une mesure de sursis (détention à la maison). La moyenne antérieure des années précédentes était de 2 à 3% de la clientèle.

2023-2024
9 clients
représentant
8%

2024-2025
14 clients
représentant
10%

2025-2026
11 clients
représentant
8%



Les cas de libération conditionnelle se font toujours rares. Cette année, nous n'avons eu qu'un client assujéti à cette mesure. Nous avons cependant procédé à plusieurs évaluations en vue de nous positionner favorablement à un hébergement dans le cas où la libération conditionnelle serait octroyée, mais dans la grande majorité des cas, celle-ci n'a pas eu lieu.

Depuis 2020, seulement **4 clients** nous ont été référés et sur des années différentes ce qui nous ramène à une représentativité de **0% à 1%**.

La proportion de notre clientèle qui nécessite un suivi sur une base bimensuelle, puisqu'elle représente un niveau de risque et de besoin élevé, est relativement stable d'année en année se maintenant entre 41% et 48%. Cette année, elle représente 47%.

Année	Faible	Moyen	Moyen (bimensuel)	Élevé	Invalide (bimensuel)	Invalide mensuel	Total
2023-2024	16	54	6	35	3	2	116
2024-2025	22	53	5	43	7	4	134
2025-2026	25	47	3	56	6	1	138

Le nombre d'instrument invalide est en augmentation.

2023-2024
5

2024-2025
11

2025-2026
7

2023-2024
116 clients
desservis

2024-2025
134 clients
desservis

2025-2026
138 clients
desservis

Le nombre total de personnes qui ont bénéficié des services de l'organisme :

Le nombre total de personnes desservies par le suivi dans la communauté a commencé à augmenter l'année dernière. Cette remontée qui s'est poursuivie cette année maintient sa légère augmentation d'année en année.

Le nombre de jour de suivi exécutés

Nombre de jours durant les lesquels les bureaux ont été ouverts :

249

Le nombre de jours facturables totaux continue aussi à augmenter d'année en année. Ceci s'explique par l'augmentation du volume de clientèle desservie.

Passant de

20 024
jours en
2023-2024

21 907
jours en
2024-2025

25 742
jours en
2025-2026

*** Une erreur s'est glissée dans notre rapport annuel de l'année dernière où seulement la valeur du dernier mois d'opération a été comptabilisé pour les deux années précédentes.

La nature des services rendus

Les rencontres avec la clientèle s'inscrivent dans le plan d'intervention correctionnel : elles visent le respect de la mesure légale tout en intervenant sur les besoins criminogènes et non criminogènes identifiés lors de l'évaluation.

L'accompagnement est adapté à chaque personne et, compte tenu du profil de notre clientèle, priorise souvent la stabilisation. Nous vérifions d'abord la satisfaction des besoins de base (alimentation, sommeil, sécurité) et, au besoin, orientons la personne vers des organismes de dépannage alimentaire ou des ressources d'hébergement d'urgence.

La régularisation de la situation financière fait également partie de l'intervention. Nous vérifions l'accès à l'aide de dernier recours et accompagnons la personne dans ses démarches, lorsque requis, en soutenant aussi l'élaboration d'un budget afin de favoriser son autonomie.

Par ailleurs, nous soutenons la prise de conscience de l'état de santé mentale, référons aux services appropriés et maintenons, lorsque nécessaire, un contact avec les équipes traitantes externes afin d'arrimer les interventions. L'équipe demeure attentive à tout signe de détérioration et collabore avec les services d'urgence. Afin de favoriser l'alliance, certaines rencontres peuvent se tenir dans un cadre moins formel, tout en respectant notre mandat. Enfin, la concertation avec nos partenaires contribue au développement de corridors de services et facilite l'accès aux ressources.

Le nombre de plaintes formulées

Aucune plainte n'a été portée à notre connaissance

Accompagnement en détention

L'achat de programme a malheureusement pris fin cette année. À la suite du remaniement du processus d'achat de programme au sein de la Sécurité publique et certains enjeux vécus sur le terrain de notre part et chez notre partenaire, nous n'avons offert le service que durant la moitié de l'année.

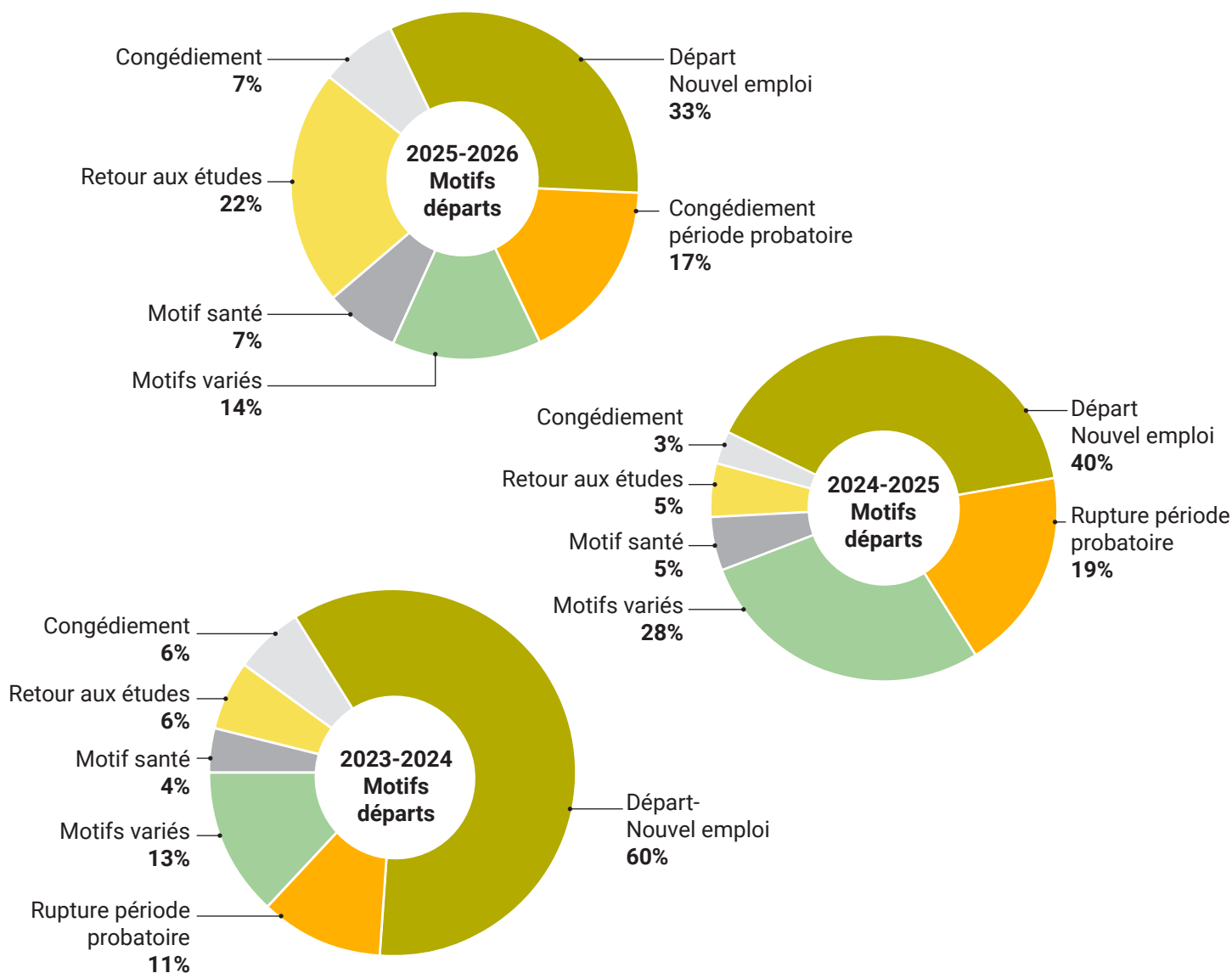


Informations et statistiques concernant les ressources humaines

Statistiques dotation

Départs :

Nous pouvons noter une baisse significative du nombre de départ des membres du personnel comparativement aux deux années antérieures, passant de **73 en 2023-2024** à **64 en 2024-2025** et à **42 pour cette année 2025-2026**.



Congé sans solde :

2025-2026
7 congés sans solde

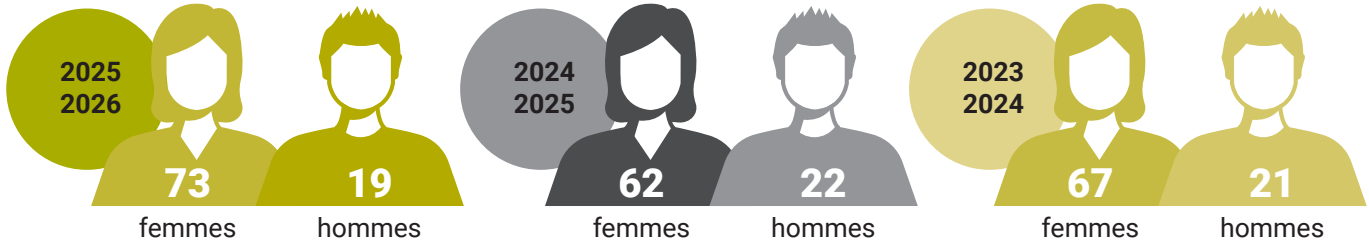
2024-2025
3 congés sans solde

2023-2024
4 congés sans solde soldé par démission à la fin

Statistiques de rétention

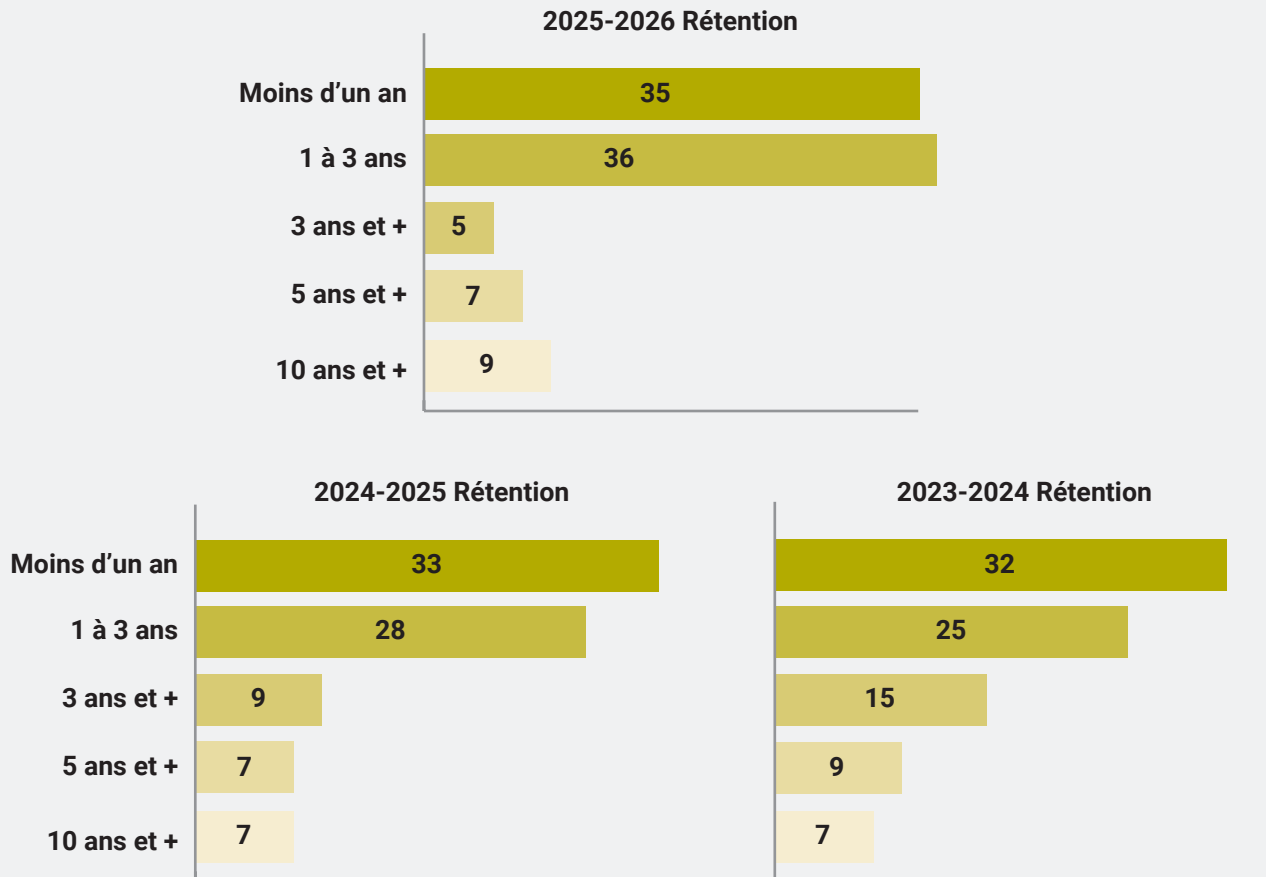
Nombre d'employés:

Au 31 mars 2026, l'ensemble des quatre points de services du Centre l'Entre-Toit comptait 92 employés alors qu'à pareille date l'année dernière (2025), nous comptons 84 employés et 88 employés en 2024.



Embauche :

Sur 53 employés embauchés depuis le 1^{er} avril 2025, 36 étaient toujours à l'emploi du Centre l'Entre-Toit, au 31 mars 2026, soit 68% des embauches. Pour l'année 2024-2025, il y a eu 64 embauches dont 33 étaient toujours à l'emploi à la fin de la période d'exercice, soit 52% des embauches.

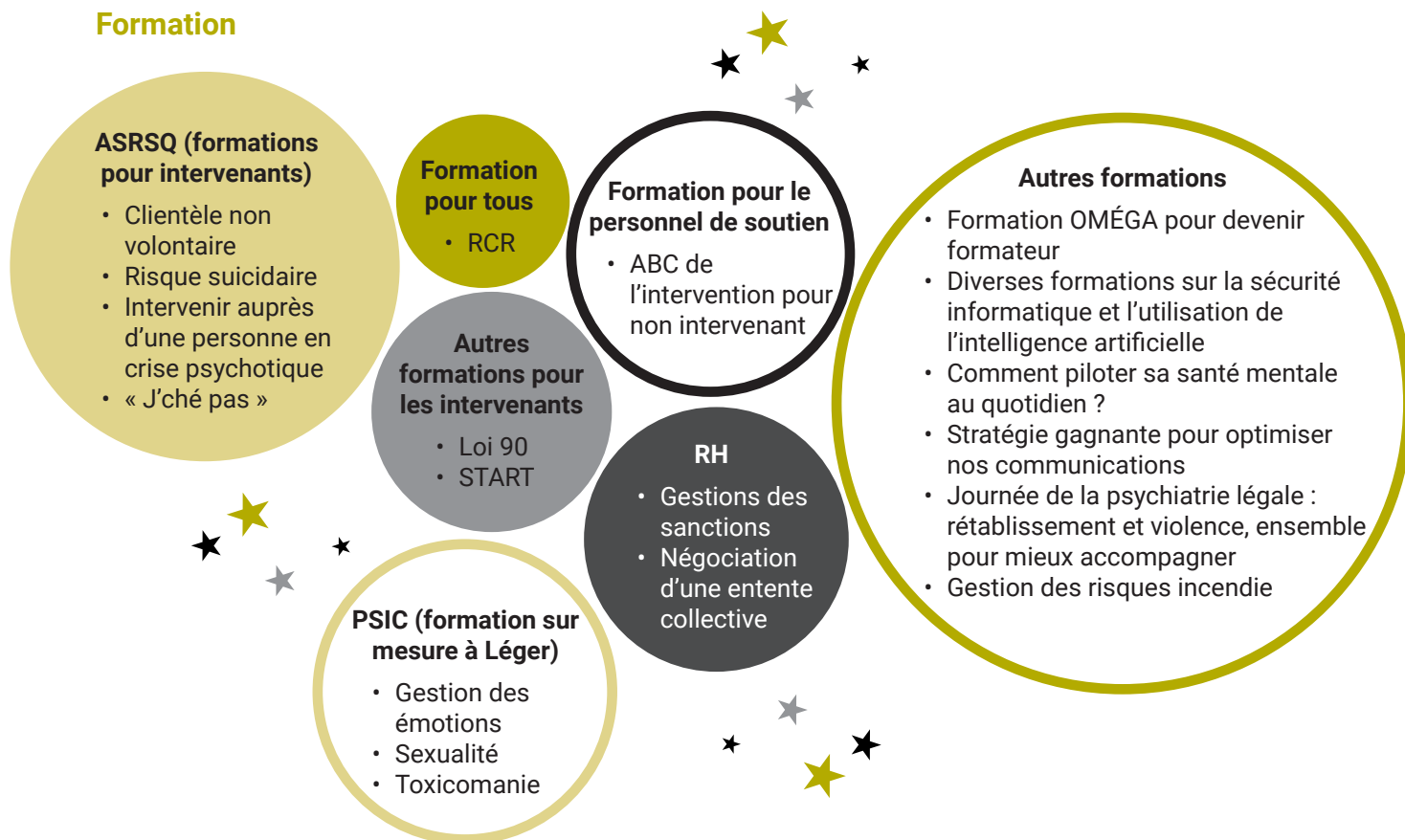


Relations de travail

Nous avons débuté l'année avec la signature de notre nouvelle entente collective, ce qui nous a permis de mettre en place les comités de relation de travail. Durant l'année, cinq comités ont eu lieu ce qui nous a permis de faire avancer des dossiers d'intérêts communs.

Les comités ont eu lieu respectivement, le 30 avril 2025, le 25 juin 2025, le 17 septembre 2025, le 10 décembre 2025 ainsi que le 19 février 2026.

Formation



Santé et sécurité au travail

En **2025-2026**, nous n'avons eu **aucun** arrêt de travail avec ouverture de dossier à la CNESST, mais plusieurs incidents sans perte de temps.

Nous avons eu un **retrait préventif** pour maternité au courant de l'année.

En **2024-2025**, nous avons connu **3 arrêts de travail** menant à l'ouverture de dossiers à la **CNESST** et plusieurs incidents déclarés sans perte de temps.

En 2023-2024, nous avons eu **1 arrêt de travail** entraînant l'ouverture d'un dossier à la **CNESST** et plusieurs incidents déclarés sans perte de temps.

Nous avons tenu quatre rencontres du comité santé et sécurité cette année. Ce comité paritaire composé de 8 personnes s'est réuni à intervalles réguliers dans chaque point de services. Le dernier comité s'est déroulé en présence de 6 personnes pour préserver la parité du comité.

Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4
11 juin 2025	11 septembre 2025	8 décembre 2025	18 mars 2026
Saint-Jérôme	Agnès	Saint-Jacques	Léger

Évènement spécial



Lancement de notre site internet qui souligne la fin de notre 40^e anniversaire

La refonte complète de notre site Internet a été réalisée tout au long de l'année de notre 40^e anniversaire pour culminer avec une mise en ligne à la toute fin de l'année. Ce projet s'inscrit dans notre volonté de moderniser notre présence numérique et de disposer d'un outil de communication clair, accessible et fidèle à l'identité du Centre l'Entre-Toit.

Le nouveau site a été conçu pour s'adresser à plusieurs publics : notre clientèle, leurs proches, les professionnels partenaires ainsi que les personnes intéressées à se joindre à notre équipe. Il vise à faciliter l'accès à l'information sur nos services, nos points de services et nos façons de faire, tout en mettant de l'avant une navigation plus simple et un contenu mieux structuré.

Nous souhaitons également un site « vivant », pouvant être mis à jour régulièrement grâce à une section de réalisations et nouvelles. Cette vitrine nous permet de faire rayonner notre expertise, de partager nos accomplissements et nos collaborations, et de refléter la qualité des services offerts au quotidien.

Hiérarchisation des services en psychiatrie légale

Dans le cadre du projet de hiérarchisation des services en psychiatrie légale, les porteurs du projet ont interpellé le Collectif des ressources d'hébergement spécialisées en psychiatrie légale, duquel nous sommes membres, afin de mieux considérer les besoins des ressources, nos réalités terrain et les conditions essentielles à une collaboration efficace avec les équipes traitantes et les services hospitaliers. Cette démarche vise à ce que ces éléments soient pris en compte dans la mise en œuvre des pratiques et des lignes directrices à venir.

Accompagnement de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik a sollicité notre expertise en hébergement en psychiatrie légale afin de mieux comprendre notre modèle, l'arrimage requis avec les équipes traitantes et les outils cliniques pouvant soutenir l'intervention sur son territoire.

La formation, offerte en deux blocs aux ressources d'hébergement et aux équipes terrain, visait à outiller les intervenants et à renforcer la collaboration clinique dans un contexte de hausse des demandes pour cette clientèle.

Les échanges ont porté sur les conditions d'accueil, les modalités de communication et de partage d'information, la continuité des soins et l'utilisation d'outils communs, tout en alimentant une réflexion sur la disponibilité des ressources et les bonnes pratiques auprès d'une clientèle aux besoins complexes.

Implication de nos résidents dans des démarches de solidarité sociale

Au cours de l'année, plusieurs résidents se sont mobilisés avec le soutien d'une intervenante afin d'amasser des denrées alimentaires. Les dons ont ensuite été remis à l'organisme communautaire *Book humanitaire*, dans le but de contribuer à la confection de paniers de Noël destinés aux personnes dans le besoin.

Dans le même esprit, des biscuits de Noël ont été cuisinés puis offerts à *l'Ami du quartier*, un autre organisme communautaire. Par ailleurs, deux de nos résidents ont rédigé des textes portant sur leur parcours au sein de notre ressource; ceux-ci ont été publiés dans la *Revue Beccaria* diffusée par l'Ordre professionnel des criminologues du Québec afin de sensibiliser les lecteurs et le grand public à partir de leur propre expérience de l'aide reçue.

Un bravo tout particulier à l'équipe de Saint-Jérôme pour l'accompagnement des résidents dans cette mobilisation qui a résulté en de magnifiques gestes.



Négociation de notre entente nationale

Au 31 mars 2025, notre entente nationale est arrivée à échéance. Des négociations ont été amorcées entre le gouvernement et notre regroupement, l'Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ). Toutefois, au moment de la rédaction du présent rapport, elles n'ont pas encore donné lieu à des retombées significatives. Cette situation nous plonge dans l'incertitude puisque nous ne connaissons pas les revenus qui nous seront attribués dans le cadre de la nouvelle entente. Pendant ce temps, nos dépenses continuent d'augmenter ce qui accentue la pression sur notre planification financière et sur notre capacité à répondre à l'ensemble de nos besoins.

Formation OMÉGA

Depuis plusieurs années, nous souhaitons former à l'interne des formatrices et formateurs OMÉGA (intervention sécuritaire). L'objectif est de gagner en autonomie afin d'offrir cette formation à nos employés, d'accroître la qualité des services rendus et de contribuer à l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos travailleurs.

L'accessibilité à cette certification requiert de répondre à plusieurs critères et demande un investissement important de la part des participants afin de maîtriser adéquatement les contenus et de pouvoir, à leur tour, former leurs collègues.

Nous remercions chaleureusement Sarah Lavoie et Marie-Nika Félizaire pour leur engagement et leur volonté d'intégrer cette formation dans notre pratique.

La première journée des employés

Le 3 octobre dernier, le Centre l'Entre-Toit a tenu sa toute première Journée des employés, un moment rassembleur marqué par la bienveillance et la fierté collective. Organisé dans le cadre du 40^e anniversaire du Centre, l'événement s'est déroulé dans un décor champêtre et une ambiance conviviale et inspirante.

Cette journée marque le début d'une tradition qui sera désormais renouvelée. Les discussions et les activités ont fait émerger de riches échanges et ont permis de constater, une fois de plus, à quel point le travail de chacun est porteur de sens.

Cette première édition restera un moment marquant, symbole d'une organisation qui grandit grâce à la force de son équipe et à la passion de celles et ceux qui, chaque jour, contribuent à faire du Centre l'Entre-Toit un lieu d'espoir, de soutien et de confiance.

Adoption de plusieurs politiques

Cette année a été marquée par un important travail de mise à jour et de développement de nos politiques internes afin de nous conformer aux lois et aux normes. L'entrée en vigueur de nouvelles exigences en matière de protection des renseignements personnels, combinée à la refonte de notre site Internet, nous a notamment permis de formaliser et de publier notre politique de confidentialité.

Dans un contexte où les outils technologiques évoluent rapidement, nous avons également évalué les usages pouvant être intégrés de façon sécuritaire dans nos pratiques en nous assurant du respect des cadres légaux et normatifs. Nous avons ainsi adopté une politique sur l'enregistrement des réunions du conseil d'administration ainsi qu'une politique encadrant l'utilisation de l'intelligence artificielle, en limitant son emploi à certaines tâches.

Enfin, à la suite des modifications apportées aux normes du travail concernant la prévention des risques psychosociaux, nous avons révisé notre politique sur le harcèlement en milieu de travail pour adopter une politique de prévention de la violence, du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail. Une politique entourant le télétravail a aussi été mise en place afin de s'assurer du respect des normes du travail et de bien encadrer les pratiques pour s'assurer du respect de l'ensemble des lois en vigueur.

Un merci tout spécial aux membres du conseil d'administration pour leur implication dans l'adoption de ces politiques.



Diverses implications



Formation/accompagnement et autres ressources

- ★ ★ ★ **2** blocs de formation sur mesure offerts à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik afin d'outiller les ressources et les équipes du territoire pour l'hébergement de la clientèle en psychiatrie légale
- ★ ★ ★ **Préparation** d'une formation sur mesure pour le suivi communautaire d'une clientèle en santé mentale qui sera offerte l'année prochaine
- ★ ★ ★ **Quelques conseils** donnés à nos partenaires pour les amener à s'inspirer de nos façons de faire

Partenaires financiers

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Ouest-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides*

Québec 

*Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre*

Québec 

Sécurité publique

Québec 

Partenaires créanciers

 Investissement
Québec

 **RISQ**
RÉSEAU D'INVESTISSEMENT
SOCIAL DU QUÉBEC

 **Desjardins**
Caisse des Versants
du mont Royal

Association

 ASSOCIATION DES
RESSOURCES INTERMÉDIAIRES
D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

 Association des services
de **réhabilitation sociale**
du Québec



Objectifs et orientations pour l'année à venir

1

Maintenir
et **optimiser** en
continu la qualité de
nos services auprès
de notre clientèle

2

Poursuivre
l'objectif de rétention du
personnel en misant sur
les relations de travail et
la reconnaissance

3

Poursuivre
la promotion de
l'hébergement en
psychiatrie légale et
en toxicomanie active
particulièrement en mettant
de l'avant notre expertise
acquise au fil des années

4

Développer
des moyens au niveau
des ressources
financières, humaines
et matérielles en vue de
partager notre expertise

5

Bonifier
l'entretien de nos
bâtiments afin d'offrir
des milieux de vie et de
travail accueillants

